



## « En quels temps vivons-nous ? »

Texte joint au *Bilan et perspectives de l'édition 2008* des Journées européennes du patrimoine du Grand Lyon

### **Le temps présent, faste et démocratique, des anniversaires**

Nous fêtons ou allons fêter le cinquantième anniversaire de la création du ministère des Affaires culturelles, le quarantième anniversaire de la création des directions régionales des Affaires culturelles, le vingt-cinquième anniversaire de l'institution des Journées Européennes du Patrimoine, le quarantième anniversaire de la communauté urbaine de Lyon, qui a désormais compétence sur les Journées Européennes du Patrimoine.

Temps faste que celui qui fait mémoire de et met en exergue cela qui est motif de célébration.

Temps faste, d'un certain « ordinaire démocratique » : celui où de multiples collectifs promeuvent, à coup de journées, semaines, quinzaines, mois, années, décennies... un calendrier qui n'est plus, exclusivement, celui de l'instance religieuse ou celui de l'instance étatique.

### **Le temps présent de l'incommensurable**

L'incommensurable est ce qui n'a pas de mesure commune, voire ne peut se mesurer. Empruntons au Hamlet de Shakespeare la formule par laquelle se dit un temps de crise sans pareil : « Le temps est hors de ses gonds ! ». Le temps présent semble bien « hors de ces gonds », qui est celui où la cupidité est devenue le principe et la règle, où l'abus de confiance a été institué en norme, où les effets de tels principes et normes se comptent en milliers de milliards de dollars et d'euros et, pour aujourd'hui et pour demain, en millions d'emplois détruits ! Ce temps est celui d'un prodigieux dévergondage !

### **Le temps long de l'inestimable**

Il est celui où des biens civils ou religieux auront été, en France, soustraits au « vandalisme » révolutionnaire ; où les états-nations, européens principalement, auront désigné les objets dignes de constituer la collection de leurs monuments historiques et dignes d'entrer dans leurs réserves muséales.

Il est celui où des biens auront été soustraits à l'appropriation utilitaire, agricole, industrielle ou militaire ; ce temps est celui de l'institution des parcs et réserves naturelles, américains notamment.

Il est celui où des usages, plus que des choses ou objets, sont inscrits au patrimoine de l'humanité, usages référés à des pratiques ordinaires, vernaculaires, ne relevant d'aucune aire de civilisation particulière.

Ce temps long est celui d'un processus : celui de l'advenue, sur deux siècles, des catégories d'un patrimoine aujourd'hui tenu pour mondial : patrimoine monumental, patrimoine naturel, patrimoine immatériel.

### **Le paradoxe de l'inestimable**

Le paradoxe est le suivant : l'inestimable est source de valeur. Il existe bien désormais une économie patrimoniale se mesurant en flux touristiques, et donc en nuitées d'hôtels... Mais la source de la valeur ne peut être indexée sur les catégories du travail ou de l'utilité économique.

La source de la valeur est la considération attachée à certains biens, dits les uns tangibles, les autres intangibles. Or, de cette considération entendue comme attention prêtée à et égards dus à, les attendus sont aujourd'hui extraordinairement variés. Comme sont variés les auteurs de la prise en considération.

En effet, la source de la valeur n'est plus désormais déterminée par la seule compétence des experts ministériels, historiens d'art, membres des corps de la conservation... La source de la valeur a, aussi, pour origine « le plus grand nombre ». « Grand nombre » qui n'est plus désormais destinataire des chefs d'œuvre élus par les experts, les « sachants », mais auteur de la désignation de l'estimable : le lavoir du village aussi bien que celui du carreau de mine, tel moment de récit d'une histoire faste ou néfaste, telle pratique langagière ou tel savoir-faire culinaire ou musical.

### **Le temps du jubilé est le temps d'un passage**

Le temps du jubilé (sept fois sept ans dans la tradition juive) n'est déjà plus celui de l'accessibilité du patrimoine. Il est celui de la co-construction « démocratique » du fait patrimonial.

Temps dévergondé et de jubilation ?

Philippe Dujardin, Politologue, CNRS

Conseiller scientifique de la DPSA, Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon (Communauté urbaine de Lyon)